



## Soyons fiers de notre vignoble!

**F**ini les complexes! La Fête des vendanges, qui s'est achevée dimanche soir sur un record de fréquentation et un bilan sécuritaire positif, a mis une nouvelle fois en valeur les produits neuchâtelois de la vigne. Et au fil des stands, année après année, le constat va croissant: nous pouvons être fiers de nos vins, dont la qualité est aujourd'hui reconnue dans toute la Suisse.

Phénomène de plus en plus fréquent, les vendanges étaient terminées à l'heure où partaient les cortèges. Témoins «privilegiés» du réchauffement climatique, les vendangeurs sont à l'œuvre, aujourd'hui, 15 jours plus tôt qu'il y a 40 ans. Un phénomène qui, dans nos régions, ne remet pas en cause la qualité des vins, mais nécessite une adaptation constante.

Chez les consommateurs apparaît en parallèle une réflexion approfondie sur l'impact des modes de vie dus aux changements climatiques, qui privilégie toujours plus les produits régionaux ou issus de production biologique. Les vins neuchâtelois jouent un rôle de pionnier depuis des années en se positionnant sur le marché suisse comme le vignoble bio par excellence. Les Caves de la Ville prendront elles aussi cette direction dès 2021.

Que la Fête des vendanges ait convié, en invité d'honneur, sa grande sœur la Fête des vigneron porte à ce titre un double message: Neuchâtel peut être fier de son vignoble et n'a rien à envier aux grandes régions viticoles du pays. Mais le terroir romand a tout intérêt à s'allier pour relever les défis à venir. Ensemble, on a toujours été plus forts!

*Conseillère communale*



Située à mi-chemin entre les Ponts-de-Martel et La Chau-du-Milieu, la ferme de la Grande-Joux, propriété de la Ville de Neuchâtel, renaît de ses cendres. • Photo: Stefano Iori

## La Grande-Joux ressuscite

**Détruite par un violent incendie le 31 mars 2016, la ferme de la Grande-Joux est reconstruite et prête à l'emploi. Menés par le Service des domaines de la Ville en collaboration avec ses partenaires, les travaux ont duré une année et demi. Pendant ce laps de temps, les locataires ont pu être relogés sur place, dans un mobile-home. Le nouveau bâtiment sera inauguré ce samedi en présence des nombreux acteurs impliqués dans ce projet de longue haleine.**

Selon les exigences légales, la reconstruction de la Grande-Joux reprend les fonctions et les volumes existants avant l'incendie. Elle comprend trois appartements, des écuries, un fenil, une grange et un local pour le remisage agricole. Le financement a été assuré par l'in-

demnité de reconstruction de l'ECAP d'une valeur de 2,3 millions de francs, à laquelle s'ajoutent 513'000 francs accordés par le Conseil communal pour porter le coût total de la reconstruction à un peu plus de 2,8 millions de francs.

### Exploitation fonctionnelle

Ayant repris l'exploitation de la Grande-Joux par son père, le fermier actuel a adapté ses installations durant l'année de procédure, qui a précédé la reconstruction. Il a construit, à ses frais, une stabulation et une salle de traite pour 54 unités de gros bétail. Il a également installé une nouvelle citerne d'une capacité de plus de 200'000 litres et construit une nouvelle fosse septique de 700'000 litres. «La reconstruction de la ferme de la Grande-Joux aura permis de créer un rural plus fonctionnel pour son

exploitant», précise Nadia Ieronimo, responsable du Service des domaines.

### Haute valeur architecturale

D'une importante valeur patrimoniale, la ferme de la Grande-Joux figure au recensement architectural du canton de Neuchâtel. Sa façade pignon est d'ailleurs sous protection depuis 1978. Situé à cheval sur les communes des Ponts-de-Martel et de La Chau-du-Milieu, le domaine des Joux dispose d'une surface de 550 hectares, dont 290 hectares de forêt, 150 hectares de pâturages boisés et environ 110 hectares de terres agricoles. Il est issu d'une donation d'une pièce des terres comtales sises à la «Joux noire», dans la circonscription de la Sagne, faite le 11 mai 1512 par Louis d'Orléans-Longueville, comte de Neuchâtel, à la Ville et Bourgeoise de Neuchâtel. (ak)



Un « Fire Challenge », pour se glisser dans la peau d'un pompier et susciter de nouvelles vocations.



Retour en images sur la 93<sup>e</sup> édition de la Fête des vendanges, qui, véritablement, « fût enchantée ».



Rencontre avec Lucie Hubleur, qui retrace l'évolution historique de la Collégiale dans une exposition.

# Publicité



Des solutions pour tous vos projets

Saint-Blaise  
Les Ponts-de-Martel  
La Chaux-de-Fonds  
Le Locle / La Brévine  
Chézard-St-Martin

[www.fluckigersa.ch](http://www.fluckigersa.ch)



**CLIMAX ENERGIES SA**

CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN

- Installations de chauffage à bois, pompe à chaleur, gaz et mazout
- Entretien de brûleurs mazout et gaz
- Dépannages chauffages, optimisation et réglages
- Installation solaires thermiques et entretien
- Rinçages installations radiateurs et chauffage sol

Climax Energies SA Verger 11 2014 Bôle Tél. 032/723 08 08 [info@climax.ch](mailto:info@climax.ch) [www.climax.ch](http://www.climax.ch)

swiss made



**GINDRAUX**  
Fenêtres®



Tradition & Qualité

111 ans

[www.gindraux.ch](http://www.gindraux.ch)

**Accueil des enfants**

## Crèche de l'HNE : solution à trois

Un transfert dans la continuité: une solution a été trouvée pour assurer l'avenir de la crèche de l'Hôpital neuchâtelois. L'association «Il était une fois» exploitera dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain cette structure d'accueil établie à Neuchâtel. Vingt places seront intégrées au plan d'équipement de la Ville.

La direction de l'Hôpital neuchâtelois avait planifié il y a quelques années déjà, dans le cadre de mesures de rationalisation, l'externalisation de ses crèches de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. En partenariat avec une association privée et la Ville de Neuchâtel, une solution permettant d'assurer la continuité de la structure d'accueil établie à l'avenue de Bellevaux, ainsi que la reprise du personnel, vient d'être trouvée. Un accord à trois qui doit également rassurer les familles, les enfants demeurant accueillis dans les mêmes locaux et pris en charge par les mêmes éducatrices et éducateurs.

**Accent mis sur les tout-petits**

L'association à but non lucratif «Il était une fois», qui gère déjà la structure «Ma crèche sous les étoiles» à Serrières-Peseux, reprendra l'exploitation de la crèche de l'HNE au 1<sup>er</sup> janvier 2019. De son côté, la Ville de Neuchâtel, par son Service de l'accueil de l'enfance, intégrera vingt places dans son plan d'équipement, permettant ainsi de s'approcher du taux de couverture de 30% prévu par la loi cantonale sur l'accueil des enfants pour l'âge préscolaire. Elle mettra l'accent sur l'accueil des tout-petits, puisque c'est dans cette catégorie d'âge que le manque de place reste susceptible de retarder la reprise d'activité des parents.

Les contrats de travail des collaboratrices et des collaborateurs de la crèche seront transférés à l'association et maintenus, durant un an, sous le régime de la CCT 21.

Cette solution tripartite est réjouissante à plus d'un titre: la fermeture de la crèche de l'HNE aurait entraîné des difficultés tant sur le plan de l'emploi que du placement des enfants. Pour la Ville de Neuchâtel, le maintien de la structure d'accueil est un élément important dans la poursuite de sa politique d'accueil de l'enfance.

**La Fédération des sapeurs-pompiers met sur pied une journée de recrutement jeudi 15 novembre prochain**



Des pompiers volontaires ont défilé en compagnie d'un véhicule d'intervention lors du corso fleuri, ce dimanche. • Photo:Stefano Iori

# Pompiers en opération séduction

Pour sa première édition, le «Fire challenge» a réuni une quarantaine de participants au départ de la place des Halles, le 24 septembre dernier. Organisé par l'ECAP et la Fédération des sapeurs-pompiers du canton de Neuchâtel, l'événement consistait en un circuit d'entraînement agrément d'exercices à la fois physiques et ludiques. Les courageux ont mis à l'épreuve leur condition physique et leur esprit d'équipe. But de l'opération: apporter davantage de visibilité aux activités des sapeurs-pompiers volontaires, qui s'engagent en faveur de la population.

«Les pompiers font un travail de fou, qui doit être physiquement éprouvant. J'ai apprécié de pouvoir me glisser dans leur peau le temps d'un entraînement», a expliqué l'un des participants, heureux de franchir la ligne d'arrivée, à la place des Halles. A l'occasion du Fire challenge, les sapeurs-pompiers volontaires

entendent établir un lien de proximité avec la population. «Nous souhaitons avant tout éveiller l'intérêt des jeunes dans le but de compléter les effectifs de sapeurs-pompiers volontaires au sein des unités d'intervention réparties sur le territoire cantonal», relève le lieutenant-colonel Maxime Franchi, inspecteur cantonal des sapeurs-pompiers et chef du secteur intervention à l'ECAP.

**Large présence visuelle**

Le Fire challenge s'inscrit dans une campagne à l'échelle cantonale, lancée dans le courant du mois d'août. La fédération des sapeurs-pompiers du canton assure une présence visuelle sur les réseaux sociaux, dans les établissements scolaires et les transports publics. Les pompiers volontaires ont même fait une apparition avec un véhicule d'intervention lors de l'ouverture du corso fleuri de la Fête des vendanges. Ces nombreuses actions de communication visent à pro-

mouvoir la soirée d'information du 15 novembre prochain, qui se tiendra de manière simultanée au sein des quatre régions de la défense d'incendie neuchâteloise, à savoir le Littoral, les Montagnes, le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers. Destinée aux futurs sapeurs-pompiers volontaires, cette soirée s'adresse aux jeunes gens entre 18 et 35 ans, en bonne santé, motivés à rendre service et capables de travailler en équipe. «Dans une société où règne le chacun pour soi, les sapeurs-pompiers volontaires défendent des valeurs comme le partage et la solidarité», note le major Jean-Claude Bonvin.

Avant la grande réorganisation des pompiers, chaque commune disposait de son propre corps de sapeurs-pompiers. Aujourd'hui, toutes ces entités ont été regroupées, afin de développer des synergies et de réduire les coûts. Pour desservir le Littoral, trois casernes subsistent à Cortaillod, Neuchâtel, Landeron-Lignièrès, Rochefort et St-Aubin. (ak)

**«Se rendre utile»**

Chloé Steiner, 28 ans, est sapeur-pompier volontaire depuis dix ans en ville de Neuchâtel. «Avec un papa commandant, on avait droit à des pré-exercices physiques dans le jardin», se remémore la jeune fille en riant. C'est de là que vient sa passion et celle de sa sœur, qui s'est également engagée comme volontaire. Technicienne en radiologie à l'Hôpital neuchâtelois, Chloé Steiner souhaite se rendre utile

auprès de la population. Sur environ 60 sapeurs-pompiers volontaires en ville de Neuchâtel, seules six femmes figurent dans les rangs. «Il règne une excellente ambiance au sein des sapeurs-pompiers volontaires. L'esprit d'équipe est primordial, car nous devons avoir confiance en nos collègues pour intervenir sur le terrain. En l'espace de dix ans, Chloé a pu intervenir dans des situations variées comme

des feux de forêt, des inondations ou encore un accident de la route. A Neuchâtel, les pompiers volontaires interviennent en moyenne 50 fois par année. On dénombre 30 sorties pour ceux de la Béroche et 100 pour la caserne du Landeron. A Neuchâtel, les pompiers volontaires viennent directement apporter renfort aux pompiers professionnels du Service d'incendie et de secours (SIS).



Rencontre avec une jeune artiste qui verra son premier album à la Case à chocs

# Afra Kane, entre jazz, soul et classique

Une voix grave et soyeuse qui serpente sur des rythmes jazzy et des doigts qui courent sur le piano en virtuose: Afra Kane, une jeune étudiante en master à la Haute école de musique de Neuchâtel, verra son premier album mi-octobre à la Case à chocs avec son quartet. Rencontre avec cette artiste de 23 ans au parcours atypique, qui revendique une «identité musicale plurielle».

La musique? Afra Kane est tombée dedans à l'âge de neuf ans. «Ma mère voulait que je fasse du piano pour pouvoir jouer à l'église», sourit la musicienne d'origine nigérienne, qui a grandi près de Venise. Talentueuse, elle se prend au jeu et enchaîne les étapes: le conservatoire, puis des études professionnelles en piano classique au Royaume-Uni, qu'elle poursuit depuis trois ans à la Haute école de musique de Neuchâtel où elle entame également une formation continue en gestion de projets culturels et musicaux.

## Sous le signe du scorpion

Très vite, la jeune femme se tourne en parallèle vers d'autres styles de musique. Adolescente, elle écoute Chopin, mais aussi Alicia Keys, Aretha Franklin, Nina Simone. «Dès douze ans, j'ai commencé à écrire des chansons, mais je l'ai toujours tenu secret.



«Ecrire des chansons m'aide à prendre du recul. C'est une forme de thérapie», explique Afra Kane. • Photo: Emilie Genty

Dans un environnement classique, ce n'est pas très encouragé», note Afra Kane. Au fil des ans et des rencontres, elle prend de l'assurance et commence à chanter dans des groupes de jazz et de soul, pour monter finalement un projet solo à Neuchâtel avec trois musiciens: Emilio Vidal à la guitare, Manu Linder à la batterie et Gino Berchicci à la basse.

Produit par Christophe Farine, son premier album, «Scorpio», est à son image: un métissage d'influences soul, R'n'B, blues, jazz et classiques. «Je ne veux pas rentrer dans un carton prédéfini. Je préfère laisser parler mon art». A ceux qui lui reprochent son ambivalence entre classique et soul, ses accords pas assez jazz, trop lisses, Afra

Kane réplique par une chanson en forme d'autoportrait, dans laquelle elle affirme son identité plurielle. «C'est un titre inspiré par le classique, avec un quatuor à cordes et une partition de piano plus travaillée».

## L'écriture comme thérapie

Dans ses chansons, la jeune auteur, compositrice et interprète parle de ses doutes, de ses blessures. «Ecrire m'aide à prendre du recul. C'est une forme de thérapie», relève-t-elle. Et de se réjouir de les défendre sur scène avant la sortie «physique» de l'album, repoussée en janvier pour une meilleure qualité d'enregistrement. «J'ai beaucoup appris en faisant ce disque. J'ai découvert qu'il y a des gens qui aiment ma musique et sont prêts à dédier du temps

pour elle. Cela me donne confiance pour l'avenir». Pour pouvoir se consacrer pleinement à ses compositions, elle a d'ailleurs décidé de prendre une année sabbatique. (ab)

**Judi 18 octobre à 20h30 à la Case à chocs, dans la petite salle du Queen Kong Club. Pour un avant-goût: [www.facebook.com/afrakane.music](http://www.facebook.com/afrakane.music)**



## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Musée d'art et d'histoire MAHN**, (espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, [www.mahn.ch](http://www.mahn.ch). Exposition «Rêves en trois temps – Automates & Merveilles» jusqu'au 28.10. **Vernissage de l'exposition** «Made in Neuchâtel. Deux siècles d'indiennes», sa 06.10 à 17h, *visite commentée de l'exposition*, ma 09.10 à 12h15; **Démonstration publique** des trois automates Jaquet-Droz, di 07.10 à 14h, 15h et 16h.

**Galleries de l'histoire**, Antenne du MAHN, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, [www.mahn.ch](http://www.mahn.ch). Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

**Muséum d'histoire naturelle MHN** (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h, [www.museum-neuchatel.ch](http://www.museum-neuchatel.ch). Exposition «Pôles, feu la glace» jusqu'au 18 août 2019; *sortie ornitho enfants* dès 8 ans, ma 09.10, de 13h30 à 16h30, départ du muséum.

**Musée d'ethnographie MEN** (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, [www.men.ch](http://www.men.ch). Exposition «L'impermanence des choses».

**Jardin botanique de Neuchâtel** (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 10h à 18h, [www.jbneuchatel.ch](http://www.jbneuchatel.ch). Exposition «Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent» jusqu'au 2 décembre 2018; **Contrôle officiel des champignons**, tous les dimanches du 19.08 et 21.10 de 16h à 17h; *Soirée de contes* sur le thème «Voyage des plantes» organisée par l'association RECIF, me 03.10 à 18h dans la yourte. Dans le parc, *exposition* «Eclats de nature» jusqu'au 23.09.

### Atelier des musées

Informations et inscriptions sur [www.atelier-des-musees.ch](http://www.atelier-des-musees.ch) ou 032 717 79 18.

### Jardin botanique

«Cucurbitacées... quésaquo?!» atelier 4 à 6 ans, ma 16.10 de 10h à 11h30 et atelier 7 à 10 ans, lu 15.10 de 14h à 15h30. «Mandala & Land Art» atelier 4 à 6 ans, me 03.10 et 07.11 de 14h à 15h30 et

atelier 7 à 10 ans, me 14.11 de 14h à 15h30.

### MAHN

• «Mary Coppins» atelier 4 à 6 ans, ma 05.02, 19.03 et 07.05 de 14h30 à 16h.

• «Inspirations indiennes» atelier dès 12 ans, je 11.10 de 14h à 16h30 et atelier 7 à 11 ans, ma 09.10 de 14h à 16h et atelier 4 à 6 ans, ma 09.10 de 10h30 à 12h et me 28.11 de 14h à 15h30.

• «Atelier de gravure» atelier dès 16 ans, sa 06.10, di 25.11 et sa 08.12, de 11h à 17h.

### MHN

• «Même pas froid!» atelier 7 à 10 ans, me 03.10 et 21.11 de 15h30 à 17h et me 31.10 de 13h30 à 15h.

• «Doudours et pompons pingouin» atelier 4 à 6 ans, me 17.10 de 14h à 15h30 et je 18.10 de 10h à 11h30.

• «Pingouin ou manchot?» atelier 4 à 6 ans, me 24.10 et 28.11 de 13h30 à 15h.

• «Pôles en boîtes» atelier 7 à 10 ans, me 17.10 et ve 19.10 de 10h à 11h30.

### MEN

• «Voyage au pays des tikis» atelier 4 à 6 ans, me 17.10 de 10h à 11h30 et me 07.11 de 14h à 15h30.

• «Bazar bizarre!» atelier 7 à 10 ans, me 17.10 de 14h à 15h30.

• «La mort et les squelettes, ça se fête!», atelier 7 à 10 ans, me 31.10 de 14h à 16h.

## Divers

**Salon du Bleu Café** (Fbg Lac 27), Soirée Nomade avec «Bendorim», je 04.10 à 20h; «Pasdici» en concert live, ve 05.10 à 21h, [www.bluegasoline.ch](http://www.bluegasoline.ch).

**Centre Dürrenmatt**, (Pertuis-du-Sault 74), Concert du Nouvel Ensemble Contemporain (NEC) «Musique guidée 1 - Beat Furrer», me 03.10 à 20h, [www.cdn.ch](http://www.cdn.ch).

**L'actualité culturelle**

**Les Urbaines au CAN**



Le Centre d'art Neuchâtel donne rendez-vous samedi pour une soirée protéiforme alternant performances, live et Dj' set, issue d'une carte blanche donnée au festival lausannois Les Urbaines. Au programme: quatre artistes aux pratiques aventureuses, dont le danseur et chorégraphe Jeremy Nedd (photo), Battle-ax, une jeune altiste qui amène son instrument sur le terrain de la culture club à force de

réverbérations et de distorsions, ou Fez Momo, un DJ zurichois 100% dance musique turque. Cette soirée sera également l'occasion de (re) découvrir l'exposition «Sympathie» sous une nouvelle forme.

**Samedi 6 octobre dès 18h30 au CAN, rue des Moulins 37. Infos: [www.can.ch](http://www.can.ch)**

**Jazz Laboratorium**

Le vibraphoniste et compositeur neuchâtelois Jonathan Salvi investira le Bar King un mercredi par mois pour en faire son «laboratoire jazz». Tantôt électrique, tantôt acoustique, sa musique évoluera au fil du temps pour se développer chaque fois un peu plus. La formation initiale sera celle du trio – vibraphone, contrebasse et batterie – mais des surprises ne sont pas exclues. A suivre!

**Première date: mercredi 10 octobre à 20h45 au Bar King, rue du Seyon 38.**

**Huiles et acryliques**

«Le dessin et la peinture ont toujours été pour lui un exutoire». Autodidacte, le Neuchâtelois Yvan Aintablian expose pour la première fois ses œuvres au public. Des toiles nées de quelques traits tirés au crayon, que le peintre laisse en gestation avant de les transformer en formes et images de couleurs



vives. Le vernissage a lieu ce samedi, de 15h à 18h.

**A voir jusqu'au 19 octobre à la Galerie YD, rue Fleury 6, du mardi au samedi de 14h à 18h.**

**Métissage classico-klezmer avec l'ESN**

L'Ensemble symphonique Neuchâtel entame sa dixième saison avec un concert «détonnant» qui fait la part belle aux métissages. Après l'ouverture de Prométhée, l'une des rares musiques de ballet composées par Beethoven, les musiciens emmèneront le public au carrefour des sonorités balkaniques, jazz, classiques et folk avec l'ensemble Kolsimcha. Le tout sera introduit par une dizaine de vidéos des concerts de l'ESN, retouchées et désarticulées par un corpus d'étudiants de l'Ecole d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds.

**Dimanche 7 octobre à 17h au Temple du Bas. Billetterie: [www.esn-ne.ch](http://www.esn-ne.ch)**

**Ateliers culturels gratuits pendant les vacances d'automne**

**Découvrir l'art et l'autre**

Réunir pendant une semaine des enfants de requérants d'asile et de petits Neuchâtelois pour faire du théâtre, de la musique et des bricolages, avec la création d'un petit spectacle à la clé: c'est le projet proposé pendant les vacances d'automne par Métis'Arte, une association active dans toute la Suisse romande qui vise à jeter des ponts entre les cultures par l'art.

Entièrement gratuite, cette semaine d'ateliers créatifs se tiendra du 8 au 12 octobre à la chapelle de la Maladière et s'adresse aux 7 à 11 ans. «L'objectif principal de Découvrir'Arte est d'offrir un espace d'expression artistique pour faciliter la rencontre entre des enfants de requérants d'asile et suisses, déconstruire les préjugés, favoriser l'acceptation de la diversité et la compréhension mutuelle. Pour les enfants, c'est une manière amusante de découvrir l'art, l'autre et soi-même», explique la coordinatrice de Métis'Arte Yohana Ruffiner.

Les enfants seront pris en charge de 10h à 16h30, dîner et quatre heures compris. Encadrés par trois professionnels des milieux artistiques, ils pourront tour à tour s'initier au théâtre, à la peinture et à la musique, dans la perspective de créer un petit spectacle à présenter à leur famille à la



En 2013, un projet similaire avait réuni une quarantaine d'enfants à Neuchâtel. • Photo: sp

fin de la semaine. «Avant, nous avons proposé pendant quatre ans des ateliers de théâtre. Nous avons toujours entre 35 et 40 enfants, dont pour moitié issus de l'asile», relève Yohana Ruffiner. Face à la demande, Métis'Arte a décidé de relancer le projet en l'ouvrant à de nouveaux arts.

**Avec le soutien de la Ville et de l'Etat**

Et c'est notamment grâce au soutien de la Ville de Neuchâtel et de l'Etat que cette nouvelle formule a pu voir le jour. «Le projet est soutenu dans le cadre du Programme d'inté-

gration cantonal, une collaboration nouvelle avec l'Etat de Neuchâtel et le Service de la cohésion multiculturelle, par laquelle nous soutenons directement, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les projets relevant de la cohésion sociale et du vivre ensemble en ville de Neuchâtel», précise Fabrice de Montmollin, responsable de l'intégration sociale au Service de l'intégration et des infrastructures culturelles. (ab)

**Infos et inscriptions auprès de Yohana Ruffiner, par téléphone au 076 402 36 15 ou par mail à [formation@metisarte.org](mailto:formation@metisarte.org)**



Chronique culturelle

**Traditions vivantes**

La Fête des vendanges rend un bel hommage au vin mais aussi aux musiques populaires. De nombreuses fanfares et guggenmusik ont ainsi pu jouer dans nos rues ce week-end, perpétuant des traditions plus que vivantes. Nous avons même entendu par-ci, par-là, de rares musiciens en chair et en os qui luttaient à armes inégales contre une horde de dj's occupés à bidouiller leur ordi pour en faire hurler les amplis! Sous la tente officielle de la place des Halles par exemple, les «Vagabonds alpins» ont dignement célébré la bière et le schlager... Fort goûtés du public également: la chanteuse anonyme à la voix d'or dans la tente de la Fête des vigneronns ainsi que les élèves du BBM, à la rue du Concert, sans parler des groupes de hard rock de la place Coquillon! La Persévérante de La Tchaux associée à La Sociale du Locle et aux tambours des Breuleux a fait montre (à l'instar d'autres ensembles populaires de chez nous très présents durant la fête) de sa virtuosité lors du corso fleuri. Cortège qui – faut-il le rappeler? – fait partie des traditions vivantes inscrites au patrimoine culturel immatériel suisse.

Patrice Neuenschwander

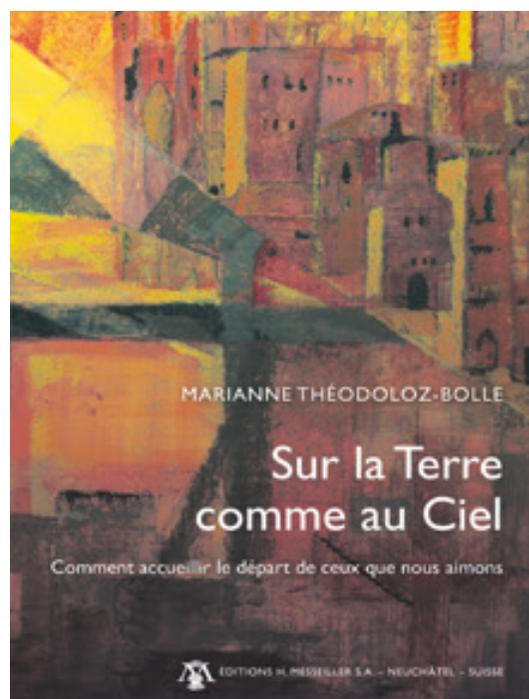


(80 pages, format 14,8 cm x 21 cm)

## Nos enfants ne sont pas nos enfants

Marianne Théodoloz-Bolle

Le célèbre passage consacré aux enfants dans l'ouvrage Le Prophète de Khalil Gibran accompagne la réflexion qu'Anne et son amie partagent tout au long de ce récit. Verset après verset, les deux femmes s'interrogent avec une profonde honnêteté sur ce que ce message percutant et bouleversant réveille en elles.



(192 pages, format 14,8 cm x 21 cm)

## Sur la Terre comme au Ciel (3<sup>e</sup> édition)

Marianne Théodoloz-Bolle

Chaque fois qu'un être cher nous quitte pour s'envoler vers d'autres horizons qu'un jour à notre tour nous rejoindrons, c'est comme s'il nous prenait la main pour nous conduire sur le chemin de la Vie et de l'Amour qui porte en lui l'Eternité, [...].

### BULLETIN DE COMMANDE

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel, [edition@messeiller.ch](mailto:edition@messeiller.ch)

..... ex. de l'ouvrage **«Sur la Terre comme au Ciel»** de Marianne Théodoloz-Bolle (3<sup>e</sup> édition préfacée par Hyacinthe Vulliez, écrivain savoyard), au prix de **Fr. 25.-**

..... ex. de l'ouvrage **«Nos enfants ne sont pas nos enfants»** de Marianne Théodoloz-Bolle, au prix de **Fr. 20.-**

**Offre DUO: «Sur la Terre comme au Ciel» et «Nos enfants ne sont pas nos enfants»**

..... X offre DUO au prix de **Fr. 40.-**  
(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

Rue et No: \_\_\_\_\_

NP et localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

# Objectivité, influenceurs et Peter Parker



Lionel Imhoff Niels Weber

Qu'est-ce qui définit la crédibilité d'un chroniqueur? Quelle est la différence entre un journaliste et un influenceur? Est-ce que scribe est une bonne situation? A l'heure des avis et des commentaires comme s'il en pleuvait sur Internet, il vaut toujours la peine de questionner ce qu'on lit, voit ou entend.

Dans les années 90, la presse spécialisée en jeux vidéo vécut une période faste. A l'époque où Internet sonnait encore comme de la science-fiction, c'est à travers les pages colorées des magazines que les joueurs découvraient les nouveautés. Puisque la presse généraliste n'en parlait que très peu (on se souviendra néanmoins avec émotions de la croisée de Pascal Tissier dans «L'Express»), une place toute désignée restait à occuper pour les connaisseurs. La Suisse connaît d'ailleurs un épisode insolite avec le Nintendo Club, qui livrait ses informations en français, s'il vous plaît!

Avec une production de jeux grimante, forcément, les éditeurs tentèrent



Un excellent jeu d'action, en exclusivité sur PS4, que nous vous recommandons néanmoins chaudement.

de s'attirer des faveurs. Certaines opérations de communications ont ainsi trahi une forme «d'acointance» entre ces deux milieux. Le déclin de la presse papier n'aidant pas, beaucoup ont

délaissé l'encre pour le clic. Au même moment, le phénomène YouTube explose. Tout le monde peut désormais se filmer et donner son avis. Le lien se crée facilement entre spectateur celui

qui parle depuis sa chambre, agissant sur un niveau horizontal. Bien entendu, chez certains (magazine ou YouTube), l'éthique règne toujours, mais face à ce changement de paradigme numérique, la lutte est rude.

## Pris dans la toile

Les «influenceurs», comme il convient de les appeler en 2018, attirent également l'attention. Progressivement, il n'est plus seulement question d'envoyer un produit pour que le vidéaste en parle, mais il faut viser plus haut. Récemment la sortie de Spider-Man sur PS4 en a fait les frais. Pour en assurer la promotion, une poignée d'élus du web ont été proménés en hélicoptère au-dessus de New York, tous frais compris. De nombreux internautes ont alors crié à l'objectivité bafouée.

Bien que ce sacro-saint concept ne nous paraisse que peu réaliste (on a tous un avis influencé), ce contexte permet au moins de s'interroger sur la véracité des propos qui se lisent sur Internet. Nous n'aurons cesse de le répéter: faites-vous votre propre opinion et comparez différentes sources avant d'acheter un jeu. L'éducation aux médias passe par l'esprit critique.

*L.I./N.W.*

**Retrouvez nos impressions sur d'autres jeux sur [www.semperludo.com](http://www.semperludo.com).**

## On prend de la hauteur

# Statistiques et transparence font bon ménage



La tour de l'OFS a été inaugurée en 2004. • Photo: Stefano Iori

Notre chronique «On prend de la hauteur» vous emmène cette semaine, par la magie d'un drone, au sommet de la tour de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Inauguré en 2004, le bâtiment est devenu un point de repère incontournable de la ville. Il domine le plateau de la gare et, selon la couleur du jour, son enveloppe extérieure vitrée façon double peau lui donne une apparence tantôt transparente, tantôt opaque, tantôt miroir. Pour la petite histoire, l'OFS s'est installé à Neuchâtel en 1998 dans un premier bâtiment, dont la construction avait démarré quatre ans plus tôt, marquant le début de la réhabilitation complète du quartier de la gare, connu aujourd'hui sous le nom d'Ecoparc.

Retour en images sur la 93<sup>e</sup> Fête des vendanges avec notre photographe Stefano Iori

# Des confettis, des couleurs et de la bon

Placée sous le thème du «fût enchanté», la Fête des vendanges 2018 a tenu toutes ses promesses. Les températures plutôt fraîches n'ont pas freiné les ardeurs. Véritable explosion de couleurs, le cortège des enfants du samedi après-midi a distillé la bonne humeur dans les rues de la ville. Le lendemain, le traditionnel corso fleuri, fort de 16 chars enchantés et de 55 positions, a mis des étoiles dans les yeux d'un large public. Côté sécurité, la Ville de Neuchâtel et

la Police neuchâteloise dressent un bilan stable par rapport à l'an dernier. Aucun incident grave n'est venu perturber les festivités. Un bilan positif qui s'explique en grande partie par la mise en œuvre d'un concept de sécurité novateur et par un important travail de prévention en amont. Le dispositif «enfants égarés», mis en place pour la troisième année consécutive, a permis à 8 enfants de 3 à 13 ans de retrouver leurs parents en moins de 20 minutes.



La présidente du Conseil communal Christine Gaillard et le conseiller d'Etat Laurent Kurth lors du départ du corso.



Les fées enchantées et pétillantes du char de la Ville de Neuchâtel ont



Les vins neuchâtelois étaient à l'honneur : ils ont dévoilé toutes leurs saveurs pour le plus grand bonheur du public.



Bataille de confettis avec les miss - Neuchâtel Fête des vendanges Agustoni et la miss photogénique, Tessa Lotta.

# ne humeur pour fêter les vendanges



apporté gaieté et bonne humeur tout au long du corso fleuri. • Photos : Stefano Iori



Pas moins de 900 bambins grimés et costumés ont défilé dans les rues de la ville provoquant un véritable tourbillon de couleurs.



Non, vous ne voyez pas double ! Ces elfes enchantées affichent une troublante ressemblance, mais rassurez-vous ce n'est pas dû à l'abus de vin neuchâtelois !



es 2018. Ici avec la première dauphine, Charlotte



Les petits poissons rouges du club de natation centenaire de Neuchâtel étaient présents en nombre lors du cortège des enfants, mais aussi au corso fleuri.



Vêtu d'un costume de confrérie bachique, le conseiller communal Fabio Bongiovanni a servi au public du chasselas 2017 de la Cave des lauriers, vainqueur de la Gerle d'or 2018.



Tribune politique

# L'actualité de la Ville sous la loupe des

Mauro Moruzzi  
(groupe Vert'libéraux-PDC)

## Coûts de la santé : la faute à pas de chance ?

Chez les Vert'libéraux, nous sommes d'une nature optimiste. Mais quand ça veut pas, ça veut pas... Primes 2019 de l'assurance maladie : alors que la hausse moyenne pour la Suisse s'élève à 1,3%, elle se monte à 3,1% pour le canton de Neuchâtel. Plus du double !

Selon le gouvernement cantonal, cette nouvelle forte hausse s'explique par beaucoup de facteurs sur lesquels il n'a pas prise. Sans doute : l'assurance maladie et le domaine de la santé sont pour l'essentiel gérés par des lois fédérales. Reste que notre canton, année après année, enregistre presque systématiquement les plus fortes hausses. Pas de chance ?

Dossier hospitalier : les autorités cantonales tentent actuellement de mettre en œuvre une initiative populaire qui exige le maintien de deux sites de soins aigus dans le canton. Ses auteurs nous avaient affirmé que cela reviendrait moins cher que le projet du



Conseil d'Etat, soutenu par le Grand Conseil et l'Hôpital neuchâtelois (HNE).

Que constate-t-on ? La commission santé du Grand Conseil, que l'on n'envisage pas tant sa tâche est ingrate, produit un avant-projet de loi dont 40 articles sur 69 – qui ne dit strictement rien sur la répartition des activités médicales – sont consacrés à une organisation complexe.

Ainsi, le conseil d'administration prévu devrait être composé de pas moins de neuf membres, qu'il faudra bien défrayer : est-il raisonnable que des

représentant-e-s des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds siègent dans cet organe ? Est-il acceptable qu'un membre du GTIH, le groupement qui a soutenu l'initiative, en fasse aussi partie ? Dans le même ordre d'idées : est-il vraiment prioritaire de vouloir changer le nom de l'HNE ?

Dans les couloirs de Pourtalès comme de la Providence, l'incertitude n'est pas faite pour rassurer un personnel dévoué, qui maintient le cap de son engagement, contre vents et marées, et à qui va la gratitude de toute la population !

Si l'on doit saluer la volonté de construire un consensus politique très délicat, il faudra bien aborder tôt ou tard les questions qui fâchent, et dont l'avant-projet actuel ne dit rien. A commencer par une estimation du financement et des coûts du futur projet. Et des autres réalités qui ne dépendent pas de nos envies. Par exemple : Comment s'assurer que les normes minimales permettant l'accréditation pour la formation du personnel soignant, voire pour le maintien d'une discipline médicale, seront atteintes ? Comment la sécurité des patient-e-s sera-t-elle garantie,

« Il faudra bien aborder tôt ou tard les questions qui fâchent, et dont l'avant-projet actuel ne dit rien. A commencer par une estimation du financement et des coûts du futur projet. »

sachant qu'un médecin qui opère trop peu finit par manquer de pratique ? Et si les différentes entités dispersées sur le territoire cantonal ne traitent plus un nombre suffisant de patients, comment assurer l'attractivité de l'HNE pour le recrutement de personnel de qualité ?

Pourtant, les patients neuchâtelois sont toujours plus nombreux à se faire soigner hors canton, même pour des prestations offertes dans nos hôpitaux. La facture, elle, revient aux contribuables neuchâtelois. Pendant ce temps, les coûts de la santé, déjà plus hauts qu'ailleurs, continuent d'augmenter, plus vite qu'ailleurs.

La faute à pas de chance ? Vraiment ?

Gabriel Jeanneret  
(groupe socialiste)

## L'art dans l'espace public



L'exposition à ciel ouvert «Témoins à charge» de l'artiste Davide Rivalta a connu un grand succès auprès de la population. Les réactions positives entendues dans la rue ou lues sur les réseaux sociaux en témoignent. Pour rappel, en exposant ses animaux, Davide Rivalta souhaitait nous rappeler que nous sommes issus du même monde animal et qu'il est vital de

conserver un lien étroit avec eux. Ces sculptures sont la représentation d'animaux réellement existants, en liberté ou en captivité, observés par l'artiste. Plus qu'une simple exposition, ces œuvres questionnent notre société et nos habitant-e-s sur la préservation de notre terre, en particulier de sa faune et sa flore.

En réponse à une interpellation du groupe socialiste, le Conseil communal a décidé d'acquérir le rhinocéros devant le Collège latin et d'organiser une collecte de fonds pour acheter des loups et l'agneau présents à la Collégiale. Cette décision, par ailleurs davantage médiatisée que d'autres liées à l'achat d'objets d'art, permet d'illustrer l'importance que revêt l'investissement pour des œuvres d'art dans l'espace public.

Au quotidien, et en étant accessible à toutes et tous, l'art dans l'espace public éveille les sens et la curiosité du plus grand nombre. Parfois, une œuvre nous fait retomber en enfance, comme ces loups et cet agneau qui nous rappellent tant d'histoires et de chansons. Parfois, une œuvre nous fait rappeler que des êtres vivants sont menacés, comme ce rhinocéros qui nous regarde monter les marches vers un lieu de

savoirs et de culture. Parfois, comme disait Picasso, «l'art lave notre âme de la poussière du quotidien».

« Telles des jalons, les œuvres deviennent progressivement des points de repère et des composantes du paysage urbain. Elles confortent l'identité d'une ville, d'un quartier ou d'un bâtiment. »

Les œuvres d'art dans une ville peuvent également créer des circuits très appréciés des touristes ou même des habitant-e-s. Ces dernier-e-s peuvent se surprendre à redécouvrir des endroits de leur ville. À plus petite échelle, la vingtaine d'œuvres d'artistes contemporains exposées dans les ruelles du village de Brè, au-dessus de Lugano, forment un très bel exemple de «parcours artistique». Ces œuvres, par ailleurs situées sur une des régions les plus ensoleillées de Suisse, sont une destination à part entière. Comme peut le faire un musée dans une ville. Telles des jalons, les œuvres deviennent pro-

gressivement des points de repère et des composantes du paysage urbain. Elles confortent l'identité d'une ville, d'un quartier ou d'un bâtiment. Ainsi, en investissant dans l'art présent dans l'espace public, la Ville crée un environnement urbain spécifique à Neuchâtel, enrichit son patrimoine artistique et promeut des artistes.

Pour une fois, il est proposé à la population de participer directement à l'investissement dans l'art dans l'espace public. Cette opportunité d'acquérir des œuvres appréciées et visibles par toutes et tous ne se répétera pas de sitôt !

« Parfois, une œuvre nous fait retomber en enfance, comme ces loups et cet agneau qui nous rappellent tant d'histoires et de chansons. Parfois, une œuvre nous fait rappeler que des êtres vivants sont menacés. »

La collecte de fonds n'est pas encore terminée, profitons de cette occasion pour contribuer à l'embellissement de notre cité !

# groupes du Conseil général

Alexandre Brodard  
(groupe PLR)

## Vu de la minorité

Il n'est pas toujours aisé de faire partie de la minorité en politique. Voir ses propositions trop souvent balayées au vote par la majorité demande une dose certaine d'humilité et d'abnégation. D'optimisme aussi, car nous ne désespérons jamais – et y parvenons parfois – d'infléchir les décisions de la majorité. Dans l'attente, qui sait, de la renverser un jour ?

Afin de vous permettre d'en juger vous-mêmes, voilà quatre exemples récents où la majorité a usé, ou abusé, de son pouvoir, à tort selon nous :

L'espace Louis-Agassiz a été débaptisé. Alors même que la question était à l'ordre du jour du Conseil général et devait être discutée prochainement, le Conseil communal, estimant semble-t-il inutile d'écouter les débats de son législatif, lui a coupé l'herbe sous les pieds. Ce faisant, il n'a pas non plus jugé opportun de tenir compte de l'avis de la communauté scientifique, opposée dans sa grande majorité à ce révisionnisme politique-



ment correct. Couvert par sa majorité au Conseil général, il peut se le permettre semble-t-il.

Profitant d'un rapport d'information sur sa politique d'intégration interculturelle, l'exécutif a annoncé une énième augmentation de 56'000 francs annuels des subventions à charge de la Ville. Le PLR a demandé que cette augmentation soit compensée par une économie du même montant, estimant que les 20 millions de francs annuels alloués à la culture

devraient le permettre aisément. Pour la majorité rose-verte par contre, rien à redire de cette nouvelle augmentation des dépenses publiques. Au moment du budget, qui ne manquera certainement pas d'être déficitaire, cette même majorité se félicitera pourtant à n'en pas douter des efforts d'économies réalisés. Il y a loin de la parole aux actes.

Dans le cadre du projet de transformation du Collège des Sablons en auberge de jeunesse, un concours

**« A l'avenue du Vignoble, alors qu'elles viennent d'être refaites à neuf, toutes les places de parc seront supprimées prochainement. Celles de la Dîme et des Portes-Rouges peuvent commencer à trembler. »**

d'architecture sera organisé, pour 175'000 francs. Le bâtiment est pourtant déjà bâti et de belle facture, les

modifications intérieures à réaliser mineures, et les travaux publics pourraient très bien se charger des aménagements extérieurs. En plénum d'ailleurs, pratiquement tous les groupes ont exprimé des doutes sur ce concours. Au moment du vote par contre, seul le PLR a refusé le concours. Cette somme, comme d'autres, manquera à n'en pas douter lorsqu'il faudra financer les importants projets de rénovations qui s'annoncent.

A l'avenue du Vignoble, alors qu'elles viennent d'être refaites à neuf, toutes les places de parc seront supprimées prochainement. Celles de la Dîme et des Portes-Rouges peuvent commencer à trembler. D'autres également sur l'axe Peseux-Hauterive, au nord de la voie ferrée. Le PLR a demandé avec insistance de tenir compte non seulement de l'intérêt des cyclistes, mais également de celui des habitants des quartiers concernés et de la vie de ces quartiers. Là aussi, seul contre tous. Le rouleau compresseur rose-vert, fort de sa large majorité, ne fait pas dans le détail quand il s'agit de supprimer des places de parc.

Martha Zurita  
(groupe PopVertSol)

## La ville bientôt déclarée « zone hors TISA » ?



Sous l'acronyme TISA se cache un vaste projet de privatisation des services publics à l'échelle mondiale. « Trade In Services Agreement », en français « Accord général sur le commerce des services » (AGCS) vise en effet à ce que de larges pans de l'économie publique soient contraints de s'ouvrir à la concu-

rence et livrés à la privatisation.

Une motion présentée par le groupe PopVertSol demande que le Conseil communal entame les démarches nécessaires afin de déclarer la ville de Neuchâtel « zone hors TISA » afin d'empêcher toute nouvelle privatisation des services publics.

Les accords TISA impliquent actuellement une cinquantaine de pays du monde industrialisé, dont la Suisse. Ces pays sont en train de négocier à huis-clos la déréglementation potentielle de l'ensemble des services publics. Parmi eux: la gestion de l'eau, la santé, la formation, les services sociaux, la poste, la téléinformatique, l'énergie et les assurances sociales.

Lorsque ces accords seront conclus, il n'y aura pas de possibilité d'un retour en arrière. De plus, les détails des accords ne seront rendus publics que dans les cinq années qui suivent la signature. Dans le cas du non-respect de ces accords, des multinationales pourront convoquer des Etats comme la Suisse devant des tribunaux arbitraux.

Du point de vue démocratique, ceci constituerait une perte de la capa-

cité du peuple à exprimer son avis à travers le vote populaire parce qu'il ne

**« Ces pays sont en train de négocier à huis-clos la déréglementation potentielle de l'ensemble des services publics. Parmi eux: la gestion de l'eau, la santé, la formation, les services sociaux, la poste, la téléinformatique, l'énergie et les assurances sociales. »**

serait pas consulté. Il serait également privé du débat public sur ce thème, l'empêchant de connaître les effets et conséquences de l'application de ces accords.

La motion demande que le Conseil communal déclare la ville de Neuchâtel « zone hors TISA » en suivant l'exemple de certaines collectivités publiques, dont les villes de Genève, Lausanne, Zurich, Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

Il manifesterait ainsi son attachement aux services publics et s'opposerait clairement aux conséquences économiques, sociales et écologiques néfastes de ces accords.

Par ailleurs, la motion demande que le Conseil communal condamne le secret qui entoure ces transactions et qu'il entreprenne des démarches pour obtenir du Conseil fédéral que celui-ci procède régulièrement à la publication du contenu des négociations entreprises en vue de la conclusion des accords.

**« Le Conseil communal manifesterait son attachement aux services publics et s'opposerait clairement aux conséquences néfastes de ces accords. »**

En adoptant cette motion et déclarant la ville de Neuchâtel « zone hors TISA », la commune manifesterait ainsi sa volonté de conserver son indépendance face à d'autres autorités pour la gestion de ses services publics.

## Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Michael Desales, architecte à Neuchâtel (bureau IPAS Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un immeuble mixte (garage automobile - vente, réparation, stockage - et appartements pour étudiants) à l'avenue des Portes-Rouges, article 16446 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105672 pour le compte de Facchinetti Immobilier SA. Les plans peuvent être consultés du 5 octobre au 5 novembre 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Sandoz, architecte à Neuchâtel (bureau Pierre Sandoz), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation d'une villa à la Vy-d'Etra 92, article 1128 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 105411 pour le compte de Monsieur Bertrand Sandoz. Les plans peuvent être consultés du 5 octobre au 5 novembre 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Martin Mouzo, architecte à Neuchâtel (bureau My Archi Design Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Surélévation du bâtiment à l'avenue du Mail 59, article 17407 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105725 pour le compte de Monsieur Miro Bapic. Les plans peuvent être consultés du 5 octobre au 5 novembre 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Fabiano Bellei, architecte à Peseux (bureau Edilplan SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation des combles et surélévation de la toiture à la rue du Trésor 5, article 1778 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 106041 pour le compte de Michel Wolf SA. Les plans peuvent être consultés du 5 octobre au 5 novembre 2018, délai d'opposition.

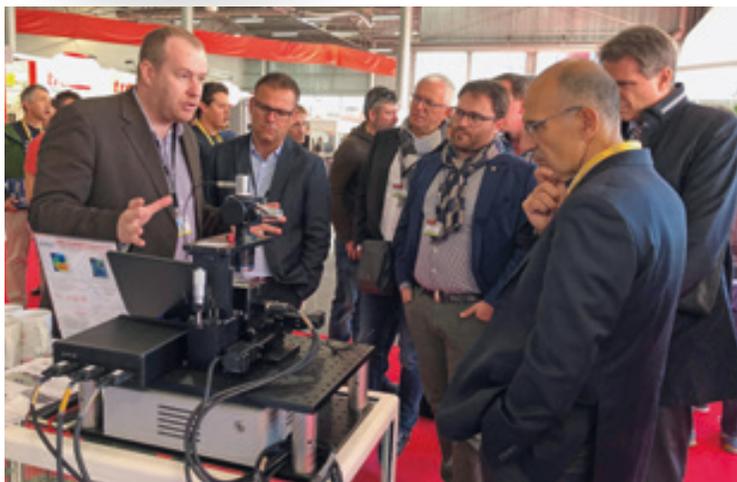
Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue du Mail (74), article 17525 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105658 pour le compte de Madame Marie-Catherine Béatrice Studer-Blatter. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 octobre 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Wildhaber et Maillard), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Pose d'une

# La Ville officielle

## Industriels et autorités en visite à Micronora

### A Besançon, le micron est aussi roi



L'industrie 4.0, ses risques et ses opportunités, étaient au cœur de l'édition 2018 de Micronora, à Besançon, ville jumelée avec Neuchâtel depuis plus de 40 ans.

Le savoir-faire microtechnique et la maîtrise de la précision sont des spécialités neuchâteloises, on le sait et on le répète. En réalité, ces compétences sont véritablement transfrontalières: une délégation composée d'industriels, d'acteurs de l'économie neuchâteloise et de représentants de la Ville a pu s'en rendre compte en participant mercredi dernier au salon international Micronora, à Besançon, qui accueillait la semaine dernière 950 exposants dans son vaste Parc des expositions. Outre-Doubs, les autorités bisontines - la ville est jumelée avec Neuchâtel - ont permis à leurs voisins suisses de découvrir plusieurs entreprises dont les produits sont destinés notamment au spatial, au médical ou à l'horlogerie. Ont été évoquées des questions comme l'emploi, l'industrie 4.0 ou les partenariats franco-suisses.

Micronarc, pôle micro-nanotechnique de Suisse occidentale, était par ailleurs présent sur le salon avec un stand commun sur lequel une vingtaine d'entreprises suisses, dont plusieurs neuchâteloises, pouvaient se présenter aux quelque 25'000 visiteurs attendus. La délégation neuchâteloise était emmenée par le conseiller communal Fabio Bongiovanni, directeur de l'Economie.

## Un alléchant programme de cours dès le 9 octobre

### Nouvelle saison pour l'Uni du 3<sup>e</sup> âge

Pourquoi ne faut-il pas sécher son caniche dans un four à micro-ondes? Quelle enfant aurait-été Heidi si elle avait eu une tablette? Le tourisme est-il une affaire de manipulation? Tels sont quelques-uns des thèmes qui seront abordés lors des conférences 2018-2019 de l'Université du 3<sup>e</sup> âge, dont les cours démarrent dès le 9 octobre.

Informatique, biologie, géologie, histoire, archéologie, linguistique, droit, technologies, société: toute la diversité du monde à portée de chacune et chacun. Ce programme riche et varié s'adresse aux personnes retraitées, qui ont envie d'apprendre, de débattre, de voyager en esprit à la découverte de nouveaux horizons.

Coup de projecteur sur quelques conférences ces prochaines semaines à Neuchâtel: «Ferdinand Hodler, peintre suisse?» par Robert Kopp. «L'archéologie près de chez vous», par Géraldine Delley. «Albert Anker: les enfants de la guerre», par Walter Tschopp. «Après Daech, quel avenir pour les Kurdes?» par Jordi Tejel Gordas. «Tourisme et patrimoine: entre amour et manipulation, par Laurent Tissot» «Et si Heidi avait eu une tablette? Grands-parents et petits-enfants à l'âge de la digitalisation», par Antonio Iannaccone. Pour en savoir plus: [www.unine.ch/u3a](http://www.unine.ch/u3a)

## Echos

■ Mercredi 26 septembre, M. Fabio Bongiovanni, directeur de l'économie, a représenté les Autorités communales au Salon international des microtechniques, Micronora, à Besançon.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Simone et Jean-Pierre Lambiel-Rey et Eugenia et Carlo Conte-Mortellaro à l'occasion de leur 55<sup>e</sup> anniversaire de mariage, ainsi qu'à Jacqueline et Roland Cometti-Bruand à l'occasion de leur 60<sup>e</sup> anniversaire de mariage.

## Enquêtes publiques (suite)

lucarne en toiture au chemin des Rouillières 5, article 2435 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 105778 pour le compte de Monsieur Jean-Michel Jordan. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 octobre 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Vito Frattiani, architecte à Marin (Ad'A architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Réaménagement d'un local commercial en un commerce d'alimentation et en établissement public (petite restauration) à la rue de l'Ecluse 56, article(s) 8952 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105912 pour le compte de Monthaux gestion immobilière. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 octobre 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Antoine Savary, architecte à Neuchâtel (Hôpital Neuchâtelois par son Service des constructions), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation d'un nouveau groupe électrogène de secours à l'avenue de Clos-Brochet 35, article(s) 15768 (15769) du cadastre de Neuchâtel, SATAC 106006 pour le compte des Etablissement hospitalier multisite cantonal c/o Hôpital Neuchâtelois. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 octobre 2018, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire.**



La Ville de Neuchâtel

met au concours un séjour de six mois pour un(e) artiste

à Bruxelles

du 1<sup>er</sup> mars au 31 août 2019

La personne qui bénéficiera de ce séjour dans l'atelier suisse de Bruxelles touchera une bourse mensuelle de 1'500 francs.

Cette offre s'adresse à un(e) artiste professionnel(le) domicilié(e) à Neuchâtel ou dans la région

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur dossier de candidature jusqu'au 10 novembre 2019 à la Direction de la Culture, Fbg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel.

Renseignements et informations complémentaires : tél. 032 717 75.02



Hauts de la ville

## Balade nocturne du WWF

Le 19 octobre 2018, le WWF Neuchâtel organise sa traditionnelle balade nocturne sur les hauts de Neuchâtel dès 20h. Cette balade dure 40 minutes et présente un site Emeraude d'une façon originale: vous êtes seul-e dans la pénombre de la forêt. De faibles lumières vous indiquent le chemin. Des membres du WWF sont postés le long du parcours. A la fin, une collation autour d'un feu vous est servie. Pour des raisons d'organisation, l'inscription est obligatoire. Nombre de places limité, prise en compte des inscriptions par ordre d'arrivée. Prix: 15 francs par personne, familles: 20 francs. Inscriptions par ordre d'arrivée. Balade annulée en cas de fort vent ou de mauvais temps. Renseignements et inscriptions au 032 969 26 46 (dès le 15 octobre) ou à l'adresse suivante: info@wwf-ne.ch



TransN

## Boutique en ligne

Acheter ou renouveler son abonnement annuel Onde Verte en ligne, à toute heure, depuis son domicile, c'est désormais possible: TransN possède une boutique en ligne disponible à l'adresse shop.transn.ch ouverte 24h sur 24. Cette prestation a été rendue possible par le passage, le 1<sup>er</sup> juin dernier, des abonnements Onde Verte annuels sur le SwissPass.

# La Ville officielle



Neuchâtel, Sion, Genève et Lausanne se défient gustativement

## Une « battle » chasselas et raclette



Neuchâtel affrontera amicalement trois autres Villes du goût le 22 novembre.

Elles ont été toutes les quatre Villes du Goût. La dernière du quatuor était d'ailleurs Neuchâtel l'an dernier. Sion, Genève, Neuchâtel et Lausanne vont se retrouver à Lausanne le jeudi 22 novembre prochain et, dans le cadre des manifestations de Lausanne à Table, vont s'affronter amicalement pour élire la meilleure raclette et le meilleur chasselas de Suisse romande.

La manifestation se déroule sur inscription ([www.lausanneatable.ch/evenement/battle-chasselas-raclette](http://www.lausanneatable.ch/evenement/battle-chasselas-raclette)) et comprend quatre dégustations de chasselas et quatre dégustations de raclette, ainsi qu'un verre de vin en souvenir. Et si le public votera pour son coup de cœur, c'est bien un jury composé de professionnels qui choisira les produits gagnants. La Ville de Neuchâtel, par sa direction du Tourisme, est partenaire de l'événement. Côté produits, la Cave des Lauriers et la Fromagerie/Crèmerie des Martel seront de la partie. Une électrolette (événement qui allie raclette et électro) permettra également de goûter ces différents fromages et vins en compétition dans une ambiance vibrante et gustative.



Partenariat des Maisons de l'Europe

## Centaines de jeunes à saute-frontière

Un double partenariat s'est conjugué cette année 2018 à Neuchâtel et à Besançon: le 8 mai, dans le cadre de la Semaine de l'Europe conduite par la Ville Neuchâtel et la Maison de l'Europe transjurassienne, 200 lycéens du lycée Denis-de Rougemont, à Neuchâtel, ont été initiés aux programmes Erasmus par divers spécialistes de ce programme-phare de l'UE, ainsi que par quelques étudiants de toute l'Europe actuellement en Erasmus à Besançon.

En échange, le 27 septembre, 600 enfants de 6 à 10 ans de Besançon ont été initiés au court-métrage européen de Suisse, de France, du Danemark, d'Estonie, d'Allemagne, d'Italie, d'Irlande, d'Italie, de Lituanie et de Belgique, production vivante présentée par la Lanterne magique à Neuchâtel. Un échange qui relève du partenariat liant la Maison de l'Europe transjurassienne (MET), à Neuchâtel, et la Maison de l'Europe en Bourgogne/Franche-Comté (ME/B-FC), à Besançon. Il sera poursuivi et étendu en 2019, avec de jeunes publics toujours.



Offre d'emploi

Le Service juridique de la Ville de Neuchâtel est un service général, rattaché à la direction des Finances, qui gère de nombreux dossiers transversaux, non seulement entre les directions, mais également entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Suite au départ en retraite du titulaire, la Direction des Finances met au concours le poste de

## Chef-fe de service Taux d'activité de 80% à 100%

**Mission:** Fonction d'état-major et transversale, en lien direct avec l'Exécutif communal, les membres de celui-ci et les chefs de service de l'administration.

Les principales missions de cette fonction d'état-major sont les suivantes:

Conduite du service composé de 4 juristes, tous avocats, d'une secrétaire, d'un stagiaire de maturité commerciale et d'un ou deux avocats stagiaires ou juristes stagiaires;

Conduite du contentieux, soit des procédures pendantes devant les instances judiciaires et les départements de l'Administration cantonale;

Conseils et rédactions d'avis de droit destinés à l'Exécutif communal et aux services de l'Administration communale; Elaboration et modification de la réglementation communale, de même que la tenue du Recueil systématique de la réglementation communale;

Conduite, en collaboration avec le chef des ressources humaines, des procédures disciplinaires à l'encontre des fonctionnaires communaux.

**Délai de postulation: 14 octobre 2018.**

**Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: [www.neuchatelville.ch/offres-emploi](http://www.neuchatelville.ch/offres-emploi)**

Ville de Neuchâtel  
Service des ressources humaines  
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel  
032 717 71 47.



Marché

## Deux fois par semaine dès le 1<sup>er</sup> novembre

C'est l'automne: dès le 1<sup>er</sup> novembre prochain et jusqu'au 31 mars 2019, les marchés se dérouleront deux fois par semaine, au lieu de trois à la belle saison, à savoir le mardi et le samedi de 7h00 à 12h30.



Semaine du 3 au 9 octobre 2018

## Trois sorties cinéma



### A star is born

Star de country un peu oubliée, Jackson Maine (Bradley Cooper) découvre Ally (Lady Gaga), une jeune chanteuse très prometteuse. Tandis qu'ils tombent follement amoureux l'un de l'autre, Jack propulse Ally sur le devant de la scène et fait d'elle une artiste adulée par le public. Bientôt éclipsé par le succès de la jeune femme, il vit de plus en plus mal son déclin. | Arcades

### Alad'2

Après avoir libéré Bagdad de l'emprise de son terrible Vizir, Aladin (Kev Adams) s'ennuie au palais et ne s'est toujours pas décidé à demander en mariage la princesse. Mais les embrouilles ne sauraient tarder: un terrible dictateur Shah Zaman (Jamel Debbouze) s'invite en ville et compte bien épouser la princesse. Aladin va tenter de retrouver son ami le génie, afin de libérer la ville et de récupérer le cœur de sa bien-aimée. | Apollo et Rex



### Sofia

Sofia, 20 ans, vit avec ses parents à Casablanca. Suite à un déni de grossesse, elle se retrouve dans l'illégalité en accouchant d'un bébé hors mariage. L'hôpital lui laisse vingt-quatre heures pour fournir les papiers du père de l'enfant avant d'alerter les autorités. | Cinéma minimum



Horaires et programmes détaillés de tous les films sur [www.cinepel.ch](http://www.cinepel.ch) et [www.cineminimum.ch](http://www.cineminimum.ch)



## Impressum

**Editeur:** Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Responsable:** Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

**Rédaction:** Aline Botteron, Anne Kybourg

**Illustration:** Stefano Iori, photographe

**Secrétariat:** Nathalie Ménétre

**Contact:** Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: [bulletinofficiel@ne.ch](mailto:bulletinofficiel@ne.ch)

**Internet:** [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch) ou [www.issuu.com/villedeneuchatel](http://www.issuu.com/villedeneuchatel)

**Mise en page:** Geneviève Stauffer

**Impression et publicité:** Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel

Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15

**Tirage:** 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique [distribution@ban.ch](mailto:distribution@ban.ch) ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch).

Merci de votre collaboration!



## Agenda pratique



### Services d'urgence

**Police:** 117.

**Service du feu:** 118.

**Urgences santé et ambulance:** 144.

**Hôpital Pourtalès et Maternité:**

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

**Hôpital de la Providence:**

tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

**Centre d'urgences psychiatriques (CUP)** – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

### Services publics

**Bibliothèque publique et universitaire** (Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

**Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi** (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

**Piscines du Nid-du-Crô:** Ouverture au public: Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, [www.lessports.ch](http://www.lessports.ch).

**Boutique d'information sociale** (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: [service.social.neuchatelville@ne.ch](mailto:service.social.neuchatelville@ne.ch).

**Centre de santé sexuelle - planning familial** (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: [sante.sexuelle.ne@ne.ch](mailto:sante.sexuelle.ne@ne.ch).

**Contrôle des habitants** (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations.

Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél: 032 717 72 20, e-mail: [cdh.vdn@ne.ch](mailto:cdh.vdn@ne.ch).

**Etat civil** (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail: [ec.vdn@ne.ch](mailto:ec.vdn@ne.ch).

**Service communal de la sécurité** (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h.

**Nouveau numéro de tél: 032 717 70 70.** De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: [www.neuchatelville.ch/securite](http://www.neuchatelville.ch/securite).

### Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

### NOMAD

#### maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h - samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: [www.nomad-ne.ch](http://www.nomad-ne.ch).

### Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

### Les services religieux

**Cultes des samedi 6 et dimanche 7 octobre**

**Collégiale**, di 07.10, 18h, culte du soir avec sainte cène.

**Temple du Bas**, je 04.10, 10h, méditation, salle du refuge; di 07.10, 10h, culte paroissial, répétition des chants à 9h.

**Valangines**, di 07.10, 11h45, culte avec Présence Afrique Chrétienne.

**Ermitage**, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

**Hôpital Pourtalès**, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanches du mois.

### Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, sa 06.10, 11h, sacrement du pardon, 17h messe en portugais; di 07.10, 10h et 18h, messes.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas**, pas de messe.

**Serrières, église Saint-Marc**, sa 06.10, 17h, messe; di 07.10, 10h15, messe en italien.

**La Coudre, église Saint-Norbert**, sa 06.10, 18h30, messe; di 07.10, 17h, messe en latin.

**Chapelle de la Providence**, les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> dimanches du mois à 11h30, messe en polonais; les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois à 16h30, messe en croate.

### Eglise catholique chrétienne

**Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds**, di 07.10, 10h, messe.

**Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel**, di 07.10, messe à La Chaux-de-Fonds.

art-en-vue

# DES MURS ET DES HOMMES

26 MAI – 26 OCTOBRE 2018

PARCCHASSERAT.CH

PHOTOGRAPHIES

**Monika Flückiger**

LAND ART

**Ruben Pensa**

LIEU

**Vue-des-Alpes**  
parcours fléché depuis  
le parking

ACCÈS LIBRE



PATRIMOINE2018  
KULTURERBE2018  
PATRIMONIO2018  
PATRIMONI2018

avec le soutien de



**Val-de-Ruz**

PROEVOLOGIA  
ASSOCIATION DES AMIS D'EVOLGIA  
Cernier Neuchâtel Suisse

M  
MESSEILLER SA  
Neuchâtel



L'association pour la Collégiale présente une exposition qui retrace l'histoire de l'édifice

# « La Collégiale au fil du temps »

Étudiante de master en sciences historiques à l'Université de Neuchâtel, Lucie Hubleur a monté sa toute première exposition dans le cloître de la Collégiale sur mandat de l'association pour la Collégiale. Elle porte sur les différentes transformations qu'a subi l'édifice depuis sa construction à la fin du 12<sup>e</sup> siècle jusqu'à sa restauration actuelle, toujours en cours. A découvrir jusqu'à la fin du mois d'octobre !

«La Collégiale a toujours vécu avec son temps. Depuis sa construction, elle n'a jamais cessé de se transformer, de s'adapter à son époque», indique Lucie Hubleur. Pour concevoir son exposition, l'étudiante en sciences historiques a mené de nombreuses recherches aux archives de l'Etat, dans le fonds iconographique de la Bibliothèque publique et universitaire, mais aussi au Musée d'art et d'histoire. «J'aurais aussi voulu mettre en valeur des documents conservés aux archives de la Ville, mais il a fallu faire des choix», précise Lucie Hubleur.

Selon un angle chronologique, l'exposition présente les différentes étapes de transformation de la Collégiale sur six panneaux en bois aggloméré richement illustrés. «Je les ai construits avec mon papa à Porrentruy», précise l'étudiante, qui a mené le projet de A à Z, des recherches historiques au montage des panneaux dans le cloître.

## Traces rosées sur les façades

La construction de la Collégiale commence à la fin du 12<sup>e</sup> siècle avec la réalisation du chevet, le portail sud ainsi qu'une partie du transept. Le chantier se poursuit au 13<sup>e</sup> siècle avec l'achèvement de la nef voûtée. On construit également une tour lanterne à la croisée du transept ainsi que le cloître. Consacrée

en 1276, la Collégiale est considérée comme terminée à cette date. Au 15<sup>e</sup> siècle, l'incendie qui ravage la ville détruit une partie de l'édifice. «Ses façades en portent encore les traces aujourd'hui. En effet, la pierre jaune d'Hauterive devient rouge quand elle chauffe. Des taches rosées sont encore visibles par endroit», explique Lucie Hubleur. Autre événement marquant : la population neuchâteloise adopte la Réforme en 1530, convertissant la Collégiale en temple protestant. «On fait disparaître en 1672 les derniers signes du culte catholique comme les statues et les peintures murales figurant des saints ou des scènes religieuses», note l'étudiante.

## L'esplanade comme lieu de vie

Lucie Hubleur s'est également intéressée à l'esplanade de la Collégiale en tant que parvis et lieu de rencontre. Plusieurs lithographies dévoilent des foules impressionnantes autour de l'édifice. L'éperon rocheux sur lequel trône le Château et la Collégiale constitue le centre du pouvoir dans le pays de Neuchâtel. «Située au sud, l'esplanade revêt également une fonction politique. Un nombre important de manifestations et de cérémonies s'y tiennent, notamment les prestations de serments», expose l'étudiante, par ailleurs guide lors de visites du Château et de la Tour des



Lucie Hubleur pose dans le cloître de la Collégiale qui abrite sa première exposition. • Photo: Stefano Iori

prisons. Sur les lithographies, apparaît fréquemment un majestueux tilleul. Il s'agit de l'arbre où les comtes de Neuchâtel rendaient justice et procédaient parfois à des pendaisons. Baptisé tilleul du Banneret, il a été abattu en 1925, mais remplacé. L'esplanade offre un panorama exceptionnel sur la ville et le lac. Cette vue incontournable attire de nombreux touristes. «La Collégiale est donc centrale aux représentations de la ville de Neuchâtel comme en témoigne l'importante collection de cartes postales, datant du 20<sup>e</sup> siècle, conservée aux archives de l'Etat», ajoute Lucie Hubleur.

## D'une à deux tours

Au 19<sup>e</sup> siècle, la première grande restauration de l'édifice est menée par l'architecte neuchâtelois Léo Châtelain. Le chantier s'étend de 1867 à 1875 sur l'ensemble du bâtiment. «Sans l'intervention de Léo Châtelain, l'édifice serait tombé en ruine», estime Lucie Hubleur. Les travaux ont donc permis de renforcer la Collégiale et sa stabilité. L'architecte neuchâtelois supprime les trois chapelles qui entouraient le portail d'entrée actuel, et revoit également tous les espaces extérieurs. Impossible d'imaginer la Collégiale sans ses deux flèches emblématiques ? Il faudra pourtant attendre la restauration de 1867 pour voir apparaître la deuxième tour. «Même si les deux tours sont très certainement prévues dès le 12<sup>e</sup> siècle, celle du sud est construite autour de 1300 et celle du nord, plus de cinq siècles plus tard. La restauration de Léo

Châtelain modifie aussi profondément la tour sud : ses derniers étages et sa flèche, surnommée «l'éteignoir», sont remplacés», détaille l'étudiante d'origine jurassienne.

Ce projet d'exposition a vu le jour sur l'initiative de l'association pour la Collégiale, qui vise à maintenir et développer les activités culturelles de la communauté ecclésiale et de contribuer au rayonnement de ce lieu emblématique de la ville de Neuchâtel. (ak)



## La restauration actuelle

La Collégiale vit actuellement une nouvelle restauration d'envergure. La phase en cours concerne l'intérieur de la Collégiale. Elle a été divisée en deux étapes pour garantir l'ouverture de l'édifice et maintenir les activités culturelles et religieuses. «Cette restauration ambitieuse donne l'occasion à l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de réaliser une campagne importante de fouilles. Des ossements ont été mis au jour et seront analysés pour apporter davantage de connaissances sur la vie que menaient nos ancêtres, notamment sur leur état de santé et leurs habitudes alimentaires. Une nécropole et des murs antérieurs à la construction de la Collégiale ont été découverts, ce qui suppose la présence d'un lieu de culte plus ancien à l'emplacement même de la Collégiale», relève Lucie Hubleur.



Avant 1876, la Collégiale ne possédait qu'une seule tour comme le montre cette lithographie de Frédéric-William Moriz, datant de 1831. • Photo MAHN